

## C. M. B. A. DU CANADA.

Il a été initié 232 nouveaux membres, durant le mois de Mars, dans l'Association.

Le fonds de réserve se chiffre à \$125 11.

Dimanche dernier, la succursale de St. Henri a célébré sa fête patronale. Le président, M. F. X. Payette, était accompagné des invités dont les noms suivent: les grands députés J. E. Bourgeois, A. B. Poltevin, Charles Fortier, C. Daudelin, J. B. Trudeau et T. P. Tansey; le Dr. S. McDuff, M. B. Charbonneau, ex-président, de la Succursale St. Barthélemy Lajeunesse, L. A. Desbiols, E. et Turcotte, Téléphone Gervais, J. Deslauriers, etc.

Tous les membres ont assisté le matin à une grand-messe à l'église Ste Elizabeth où un sermon de bienvenue a été prêché par M. le curé La Cassa.

De retour à la salle, des discours furent prononcés par le chapelain, par le président Payette, par M. J. E. Bourgeois, M. A. B. Poltevin, M. Chs. Fortier, M. L. A. Picard, M. T. P. Tansey, M. J. Deslauriers et autres.

Un goûter a été servi aux personnes présentes et l'on a proposé des santés. Le chœur de chant du cercle Bona parte a égayé périodiquement les convives.

## L'ACCUSEMENT A NICOLET

Il y a, à Nicolet, une société de bienfaisance qui, sans faire beaucoup de bien, accomplit beaucoup de bruit. C'est la Succursale 161 de la C. M. B. A., fondée le 27 Juillet 1891. Depuis cette date elle n'a cessé de prospérer et elle compte aujourd'hui 10 membres. En moins de neuf années, la mort est venue frapper six de ses membres dont les épouses et orphelins ont reçu de la société onze mille dollars d'assurance.

La dernière victime est M. Mathias Tousignant, l'un des fondateurs. Le défunt était un ami dévoué de la C. M. B. A. et son départ sera vivement regretté de toute la confraternité. Il est décédé à l'âge de 83 ans, laissant une famille éplorée et de nombreux amis qui conserveront de lui un souvenir éternel. A ses obsèques qui ont eu lieu le 22 Avril courant, les membres de la C. M. B. A. assistaient en corps et portaient eux-mêmes la dépouille mortelle de leur frère regretté. L'assistance était nombreuse et la cérémonie a été des plus imposantes. Sa Grandeur Mgr. de Toboac a daigné assister à la cérémonie funèbre et payer un tribut de prières à ce frère zélé de la C. M. B. A.—La Presse, Montréal, 25 Avril, 1901.

## FEDERATION DES SOCIÉTÉS CATHOLIQUES

L'article suivant que nous traduisons du Catholic Columbia est aussi bien applicable au Canada qu'il semble l'être aux États-Unis:

La but de la Fédération proposée des sociétés catholiques n'est pas de détruire nos organisations actuelles pour les réunir en une seule nouvelle association. Non. C'est, tout en les laissant toutes ce qu'elles sont, de les voir envoyer des délégués à un conseil commun, dont les fins seront de promouvoir la fraternité et de défendre les droits de Catholiques.

Présentement beaucoup trop de nos sociétés sont formées d'après des lignes qui les séparent d'autres catholiques, en sorte que nous avons des divisions, pour ne pas dire de l'antagonisme, là où nous devrions avoir de l'union et de l'harmonie. Ces lignes devraient être effacées, au moins dans les associations

sous le contrôle de l'Église, pour qu'il n'y aurait pas d'autre épreuve à l'admission que celle de ce Catholique pratiquant.

En outre, nos droits comme citoyens sont constamment ignorés et fréquemment ils nous sont dérobés. Il existe contre nous une opposition organisée, et elle prévaut souvent parce qu'elle ne rencontre pas une résistance générale et persistante de notre part. Nous devrions nous unir, et, quand c'est nécessaire, agir ensemble et voter ensemble.

Notre clergé a été accusé de contrôler le vote catholique, mais l'accusation n'est pas fondée. Au contraire, il nous a plutôt laissés trop à nous-mêmes, même dans des questions politiques affectant nos droits, et nous avons été trop partisans, d'un côté, et d'un autre côté beaucoup trop effrayés d'entendre dire de nous que nous nous méfions de "la politique".

Eh, bien! la direction ecclésiastique n'est pas nécessaire dans des questions affectant nos droits civils et nous ne nous méfions pas de "la politique," à moins que nous ne soyons forcés pour notre défense de travailler ensemble pour revendiquer ce qui nous appartient à juste titre. Nos ennemis ne craignent pas de se mêler de la politique pour nous nuire, et nous ne devrions pas reculer devant l'obligation de nous mêler de "la politique," simplement pour nous défendre.

Maintenant nous ne nous connaissons sous même pas l'un l'autre. Aucune de nous aujourd'hui ne peut écrire une liste complète des sociétés catholiques de cette ville, pour ne pas parler de tout l'État. Si nous désirons communiquer l'un avec l'autre, nous conseillons l'un l'autre, tenter une action concertée, nous ne le pouvons pas—nous n'avons pas d'union, de bureau d'intelligence, d'indicateur des adresses des organisations catholiques. La Fédération remédierait à cela. Elle nous réunirait, elle nous permettrait de passer notre influence à propos pour le bien commun.

Rassemblons nous!

## APPEL.

Aux Membres de la C. M. B. A. du Canada:

Frères—La succursale No. 261, C. M. B. A., de Barachois, N. B., croit devoir faire appel aux succursales sœurs en faveur de Frère Joseph Thibodeau, malade depuis environ deux ans.

Frère Thibodeau est incapable de faire aucun travail pour lui permettre de pourvoir à une famille de neuf enfants. Sa femme est aussi malade.

Il cultivait une terre d'environ trente acres et, pendant qu'il fut en bonne santé, il réussit à vivre; mais malheureusement il fut frappé par le malade et, en trouvant endetté, ses créanciers lui ont enlevé sa terre, le laissant ainsi dans la pénurie, sans ressource.

Notre succursale l'a aidé dans la limite de ses moyens et maintenant nous croyons de notre devoir d'envoyer cet appel, espérant que nos succursales sœurs y répondront généreusement, autrement il se trouvera ainsi que sa famille dans une grande détresse.

Fraternellement à vous,

JÉRÉMIE S. LÉGER  
Sec. Archiviste.

Je certifie que Frère Joseph Thibodeau est véritablement dans le besoin et que c'est une grande œuvre de charité que de lui venir en aide. Il a toujours été un membre très dévoué.

E. NAP. MASSÉ, Proc., Curé

Prière d'envoyer les contributions à Jérémie S. Léger, Sec. Arch. Suc. 261 C. M. B. A., Robichaud, West County, N. B., Boîte de Poste No. 35

London, Ont., 16 Avril, 1901

Jérémie S. Léger, Sec. Arch. Suc. No. 261, C. M. B. A., Barachois, N. B.:

Cher Monsieur et Frère—L'appel de votre succursale en faveur de Frère Joseph Thibodeau est permis par le Grand Président et le Bureau des Syndics.

Fraternellement à vous,

SAMUEL R. BROWN,  
Grand Secrétaire.

## CHANGEMENTS D'ADRESSE.

Comme plusieurs de nos membres de la C. M. B. A., particulièrement parmi ceux qui résident dans les villes, changent de domicile au printemps de l'année, nous prions les secrétaires des succursales de nous envoyer sans délai la nouvelle adresse des membres qui sont déménagés.

Nous avons besoin de quelques exemplaires du CANADIAN du mois d'Avril, 1901, et il nous fera beaucoup plaisir de les recevoir de tout membre qui pourrait l'avoir et qui ne garde pas l'organe officiel en file.

## REUNION DE L'ECOLE NORMALE D'OTTAWA.

La communication suivante du Grand Chancelier, frère Dr. J. A. MacCabe, s'explique d'elle-même.

Ecole Normale,  
Ottawa, 7 Mai, 1901.

Cher Monsieur—Il s'agit de commémorer, le 14 Septembre prochain, le vingt-cinquième anniversaire de l'ouverture de l'Ecole Normale d'Ottawa. Un programme approprié sera préparé pour l'occasion, alors qu'on espère qu'un grand nombre des anciens élèves seront présents.

Vous me ferez un faveur en m'envoyant, à votre convenance, les noms et adresses du bureau de poste de tous les ex-élèves de l'Ecole Normale d'Ottawa, que vous pouvez connaître, qu'ils soient actuellement dans la profession enseignante ou engagés dans d'autres occupations. Je désire envoyer des invitations à tous ceux que je pourrai trouver.

Dans cette liste je voudrais voir inclus les noms et adresses des élèves du sexe féminin qui se sont mariés depuis qu'elles ont quitté l'Ecole Normale.

Comme chaque ex-élève peut connaître les noms et adresses de d'autres qui sont passés par l'Ecole, je vous prierais au plus de me mander à cet effet de m'envoyer ces noms et adresses.

Votre aide obligeante dans cette affaire, de manière à assurer une réunion fructueuse des anciens élèves de l'Ecole Normale, sera hautement appréciée par moi.

Sincèrement à vous,  
JOHN A. MACCABE,  
Principal.

## ACCUSES DE RECEPTION.

Toronto, Ont., 15 Avril, 1901.

P. J. Dwan, Est., Sec. Arch. Succursale No. 201, C. M. B. A.:

Cher Monsieur—J'accuse réception, par votre entremise, de la somme de \$2.00, en paiement de ma réclamation comme bénéficiaire au décès de mon défunt mari, Daniel Hartnett.

Vous remerciant ainsi que les membres de la succursale No. 201, de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle dont mon défunt mari fut l'un des membres fondateurs, pour votre bonté et votre prompt attention.

Je demeure, bien sincèrement,

LILLIAN HARTNETT.

Québec, P. Q., 21 Avril, 1901.

S. R. Brown, Grand Secrétaire C. M. B. A. du Canada, London, Ont.:

Cher Monsieur—Je m'empresse de vous

remercier cordialement ainsi que les autres officiers de la C. M. B. A. pour le prompt paiement de \$10.00, montant du certificat de membre que détenait mon défunt mari, dans la succursale No. 201 de cette Association.

Une Association aussi prospère et aussi bien dirigée se recommande d'elle-même à tout Catholique et particulièrement aux chefs de famille.

Votre reconnaissante,  
MDE. R. JOHNSTON.

Mount St. Patrick, Ont., 7 Mai, 1900.

S. R. Brown, Grand Secrétaire C. M. B. A., London, Ont.:

Cher Monsieur—Je désire exprimer mes remerciements les plus sincères aux officiers de la succursale No. 207 et à la C. M. B. A., en général pour le prompt paiement des bénéfices de mon défunt mari, John McCarthy.

J'apprécie sincèrement que le caractère de bienfaisance de l'Association, sans parler de ses avantages sociaux et fraternels, la recommandera de plus en plus aux chefs de familles catholiques qui savent discerner.

Votre reconnaissante,  
MDE. JOHN MCCARTHY.

Springhill, N. E., 18 Mai, 1901.

Aux officiers et membres de la Succursale No. 224, C. M. B. A.

Messieurs—J'accuse, avec reconnaissance, réception d'un chèque pour \$10.00, montant de par votre association sur la vie de mon défunt mari, Michel Dunn. Veuillez communiquer au Grand Conseil de la C. M. B. A. ma gratitude pour le prompt paiement de cette réclamation, et acceptez mes remerciements les plus sincères pour la main tendue laquelle les membres de votre succursale ont traité mon défunt mari durant sa dernière maladie.

Bien sincèrement,  
MDE. M. A. DUNN.

Ottawa, Ont., 18 Mai, 1901.

S. R. Brown, Grand Sec., C. M. B. A. du Canada.

Cher Monsieur—J'offre, par la présente, mes remerciements aux officiers de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada pour leur chèque de \$10.00, à décès de mon défunt mari, Joseph J. Haudel.

Sa courte durée de membre de l'Association rend ma gratitude encore plus profonde. Il en était devenu membre pour donner le bon exemple et encourager les autres, et j'ai maintenant la mélancolique satisfaction de réaliser la nature de ses bonnes intentions. Souhaitant à votre société vraiment catholique tout le succès qu'elle mérite.

Je demeure sincèrement,  
MDE. J. J. PANDEL.

S. R. Brown, Grand Secrétaire C. M. B. A.

Cher Monsieur—Les héritiers ainsi que les membres de la Succursale No. 51, de Montréal, P. Q., désirent vous exprimer leur plaisir à l'occasion du prompt paiement de la réclamation de feu frère P. B. Minard.

Fraternellement à vous  
T. P. TANSEY.

## RESOLUTIONS DE CONDOLEANCES

La succursale No. 175, de Belle River, Ont., à l'occasion de la mort de Dame Emelina Tousignant, sœur de frère Louis Desrosiers.

A une séance spéciale de la C. M. B. A. Succursale No. 161, tenue le 22 Avril 1901, à ses salles ordinaires, à l'occasion de la mort du Frère Mathias Tousignant.

Il a été proposé par le Frère W. Camirand secondé par le Frère Dr. E. L. Desjardis, et résolu unanimement:

Que les membres de cette succursale ont appris avec infiniment de regret la mort de leur Frère Mathias Tousignant, l'un des fondateurs de la C. M. B. A. à Nicolet, et reconnaissent que le frère défunt a été l'un des plus zélés et les plus dévoués pour l'avancement et le progrès de notre société. Que son départ pour un monde meilleur laisse dans nos rangs, un vide difficile à remplir.

Que copie des présentes résolutions soit envoyée au Journal LE CANADIEN, pour publication, et à la famille du défunt.

Proposé par frère Em. Desjardis, secondé par frère W. Camirand. Que c'est avec un profond regret que les frères de cette Succursale ont appris la mort de son frère aîné, le frère L. Hameel, 2ème vice président, à cette occasion, il a offert à la famille du défunt, leurs plus sincères condoléances pour le malheur irréparable qui vient de la frapper.